

CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE (C.D.S)

MOUVEMENTS & ENJEUX SOCIAUX

Revue Internationale
des Dynamiques Sociales



WWW.MESRIDS.ORG
SEPTEMBRE - OCTOBRE 2026
KINHASA-R.D.C

PROBLÈMES COMPLEXES DE L'ANCIENNE LÉGISLATION CONGOLAISE SUR LA CONSTITUTION, LE FONCTIONNEMENT ET LA DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AVANT L'ADHÉSION À L'OHADA

Par

Félix MUNGENGA NDABI

Résumé

Avant l'adhésion de la République démocratique du Congo à l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), le régime de la société par actions à responsabilité limitée présentait, selon l'analyse retenue, des difficultés juridiques et pratiques.¹⁹⁷ Celles-ci concernaient sa constitution, son fonctionnement et sa dissolution.¹⁹⁸

Cet article examine les insuffisances attribuées à cet ancien cadre, puis les réponses envisagées à travers l'harmonisation OHADA. La discussion porte sur la clarté des règles, les formalités de constitution, la gouvernance et la protection des associés et des créanciers. Elle souligne les enjeux de sécurité juridique liés à ces dimensions, sans établir une mesure de leurs effets économiques.¹⁹⁹

Mots-clés : société par actions à responsabilité limitée ; ancien droit congolais ; constitution ; gouvernance ; dissolution ; OHADA.

Abstract

This article examines difficulties attributed to the former Congolese rules governing the société par actions à responsabilité limitée before the Democratic Republic of the Congo joined OHADA in 2012. It discusses incorporation requirements, contributions, corporate governance, minority protection and dissolution, before considering the harmonized framework. The analysis highlights questions of legal certainty and the relationship between rules and their implementation. It does not quantify effects on investment or economic development.

Keywords: historical Congolese company law; incorporation; corporate governance; dissolution; legal certainty; OHADA.

¹⁹⁷ KALONGO MBIKAYI Jean-Marie ; *Droit des sociétés commerciales congolaises*, 2e éd., Kinshasa, Presses Universitaires du Congo, 2010, p. 15.

¹⁹⁸ TSHIBANGU KABAJI Michel ; *Le droit des affaires en République Démocratique du Congo*, 1ère éd., Lubumbashi, Éditions Universitaires Africaines, 2009, p. 42.

¹⁹⁹ KIFWABALA TEKILAZAYA Pierre ; *Traité de droit commercial congolais*, 3e éd., Kinshasa, éd. Médiaspaul, 2008, p. 87.

INTRODUCTION

Le droit des sociétés organise la création, le fonctionnement et la dissolution des entités économiques, tout en encadrant la protection des associés, des tiers et de l'ordre public économique.²⁰⁰ Pour la RDC avant l'adhésion à l'OHADA en 2012, l'article mobilise notamment l'ordonnance-loi n°66-250 du 9 août 1966, présentée comme une composante de l'ancien régime.²⁰¹

La société par actions à responsabilité limitée, désignée ici par l'abréviation SARL dans son acception historique, est étudiée comme une forme destinée à réunir des investissements tout en limitant la responsabilité des associés.²⁰² L'analyse interroge les difficultés de constitution, d'organisation et de disparition de cette société.

Dans quelle mesure l'ancien cadre juridique congolais présentait-il des insuffisances affectant ces trois étapes de la vie sociale ?

L'article examine successivement la constitution, le fonctionnement et la dissolution, avant de discuter les apports de l'OHADA.

I. LES PROBLÈMES COMPLEXES LIÉS À LA CONSTITUTION DE LA SARL

1.1. Une base juridique fragmentée et obsolète

La première difficulté examinée est la dispersion des règles applicables.²⁰³ L'analyse souligne le poids de textes hérités du droit colonial et la question de leur adaptation aux réalités économiques nationales.²⁰⁴

Une telle fragmentation peut compliquer l'identification des normes applicables et favoriser des divergences d'interprétation entre praticiens, administrations et juridictions.²⁰⁵

1.2. La lourdeur des formalités de constitution

La discussion porte ensuite sur les procédures d'authentification, les exigences notariales et les délais de constitution, présentés comme des contraintes pour les entrepreneurs.²⁰⁶

²⁰⁰ KALONGO MBIKAYI Jean-Marie ; *Op. cit.*, p. 21

²⁰¹ Ordonnance-loi n° 66-250 du 9 août 1966 relative aux sociétés commerciales.

²⁰² KIFWABALA TEKILAZAYA Pierre ; *Op. cit.*, p. 95.

²⁰³ MUKADI BONYI Joseph ; *Droit commercial général*, 2e éd., Kinshasa, éditions Universitaires Africaines, 2007, p. 121.

²⁰⁴ BOSHAB MABUDJ Evariste ; *Évolution du droit des sociétés en RDC*, Kinshasa, éd. Larcier Afrique, 2011, p. 54.

²⁰⁵ MUKADI BONYI Joseph ; *Op. cit.*, p. 124.

²⁰⁶ KABANGE NTABALA André ; *Création des entreprises et environnement juridique en RDC*, Kinshasa, éd. Academia-Bruylant, 2010, p. 76.

Ces contraintes sont envisagées comme des obstacles possibles à l'initiative privée et à la formalisation des activités, sans que leur incidence soit quantifiée dans l'étude.²⁰⁷

1.3. L'incertitude sur le capital social et les apports

L'évaluation et la libération des apports constituent un autre point de discussion.²⁰⁸ L'insuffisante précision des règles, lorsqu'elle est établie, peut accroître les risques de surévaluation, de conflit entre associés et d'insécurité pour les créanciers.²⁰⁹

1.4. L'instabilité des statuts constitutifs

La diversité des clauses statutaires est examinée sous l'angle de leur cohérence. Des contradictions internes peuvent susciter des litiges dès la constitution de la société ; la variation des statuts ne suffit toutefois pas, à elle seule, à démontrer une défaillance du droit applicable.²¹⁰

II. LES DIFFICULTÉS LIÉES AU FONCTIONNEMENT DE LA SARL

2.1. Une gouvernance sociale insuffisamment encadrée

L'analyse de la gouvernance porte sur les pouvoirs des organes de direction, les mécanismes de contrôle des associés et les obligations de reddition des comptes.²¹¹

La clarté de ces règles participe à la prévention des abus de gestion et à la transparence de l'administration de la société.²¹²

2.2. L'instabilité dans la prise de décision

L'examen des règles de majorité vise les risques de blocage et les conflits entre associés majoritaires et minoritaires. Il invite à préciser les conditions de prise de décision propres à l'ancienne forme sociale étudiée.²¹³

²⁰⁷ KALALA ILUNGA Dieudonné ; *La sécurité juridique des investissements en RDC*, Lubumbashi, éd. PUC, 2011, p. 102

²⁰⁸ KIFWABALA TEKILAZAYA Pierre ; *Op. cit.*, p. 164.

²⁰⁹ MUKADI BONYI Joseph ; *Op. cit.*, 2008, p. 191.

²¹⁰ TSHIBANGU KABAJI Michel ; *Pratique du droit des sociétés en RDC*, Lubumbashi, éd. EUA, 2010, p. 89.

²¹¹ KABANGE NTABALA André ; *La gouvernance des sociétés commerciales*, Kinshasa, éd. L'Harmattan Congo, 2011, p. 135.

²¹² MUKADI BONYI Joseph ; *Droit des sociétés commerciales*, Kinshasa, éd. PUC, 2009, p. 202.

²¹³ KIFWABALA TEKILAZAYA Pierre ; *Les sociétés commerciales en droit congolais*, Kinshasa, éd. Médiaspaul, 2008, p. 213.

2.3. L'absence de protection efficace des associés minoritaires

La protection des minoritaires est discutée au regard des moyens de contrôle et de défense de leurs intérêts. L'analyse met en question leur suffisance dans l'ancien régime.²¹⁴

2.4. Une comptabilité et une transparence insuffisantes

Les obligations comptables et la transparence financière constituent un autre axe de l'étude. Leur précision et leur application conditionnent l'information des associés et des tiers, ainsi que la prévention des irrégularités.

III. LES PROBLÈMES DE DISSOLUTION DE LA SARL

La dissolution soulève la question des procédures applicables et de la liquidation des actifs sociaux²⁰. L'analyse évoque les risques de lenteur, les conflits entre associés et créanciers et les incertitudes entourant les opérations de liquidation.

IV. L'APPORT CRITIQUE DE L'OHADA FACE À CES PROBLÈMES

L'adhésion de la RDC à l'OHADA a introduit un cadre harmonisé, notamment à travers l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.²¹⁵

Les apports discutés concernent les formalités de création, la gouvernance, la protection des minoritaires et la sécurité juridique des créanciers. Leur appréciation suppose de distinguer le contenu des règles et les conditions de leur mise en œuvre.²¹⁶

CONCLUSION

L'examen de l'ancien régime de la société par actions à responsabilité limitée met en discussion la dispersion des textes, les contraintes de constitution, l'organisation des pouvoirs sociaux et les conditions de dissolution. Ces questions soulignent l'importance de règles identifiables et cohérentes pour la sécurité des relations économiques.

L'harmonisation OHADA fournit un cadre de comparaison pour apprécier les évolutions du droit des sociétés. Ses effets dépendent également de son appropriation par les acteurs juridiques et économiques. La modernisation normative doit donc être examinée conjointement avec les pratiques. L'étude propose une lecture des enjeux de sécurité juridique

²¹⁴ BOSHAB MABUDJ Evariste ; *Les droits des associés dans les sociétés commerciales*, Kinshasa, éd. Academia, 2010, p. 147

²¹⁵ POUGOUE Paul-Gérard ; *OHADA et droit des sociétés commerciales*, 3e éd., Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2015, p. 33.

²¹⁶ ISSA-SAYEGH Joseph ; *Droit des sociétés commerciales OHADA*, Abidjan, éd. Juriscope, 2014, p. 58.

; elle ne démontre pas, à elle seule, l'ampleur des effets sur l'investissement ou le développement économique.

BIBLIOGRAPHIE

I. TEXTES JURIDIQUES

1. Ordonnance-loi n° 66-250 du 9 août 1966 relative aux sociétés commerciales.

OHADA, Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

II. OUVRAGES

1. BOSHAB MABUDJ Evariste ; Évolution du droit des sociétés en RDC, Kinshasa, éd. Larcier Afrique, 2011.
2. BOSHAB MABUDJ Evariste ; Les droits des associés dans les sociétés commerciales, Kinshasa, éd. Academia, 2010.
3. ISSA-SAYEGH Joseph ; Droit des sociétés commerciales OHADA, Abidjan, éd. Juriscope, 2014.
4. KABANGE NTABALA André ; Création des entreprises et environnement juridique en RDC, Kinshasa, éd. Academia-Bruylant, 2010.
5. KABANGE NTABALA André ; La gouvernance des sociétés commerciales, Kinshasa, éd. L'Harmattan Congo, 2011.
6. KALALA ILUNGA Dieudonné ; La sécurité juridique des investissements en RDC, Lubumbashi, PUC, 2011.
7. KALONGO MBIKAYI Jean-Marie ; Droit des sociétés commerciales congolaises, 2e éd., Kinshasa, Presses Universitaires du Congo, 2010.
8. KIFWABALA TEKILAZAYA Pierre ; Les sociétés commerciales en droit congolais, Kinshasa, éd. Médiaspaul, 2008.
9. KIFWABALA TEKILAZAYA Pierre ; Traité de droit commercial congolais, 3e éd., Kinshasa, Médiaspaul, 2008.
10. MUKADI BONYI Joseph ; Droit commercial congolais, Kinshasa, éd. PUC, 2008.
11. MUKADI BONYI, Joseph ; Droit commercial général, 2e éd., Kinshasa, Éditions Universitaires Africaines, 2007.
12. MUKADI BONYI, Joseph ; Droit des sociétés commerciales, Kinshasa, éd. PUC, 2009.
13. POUGOUE, Paul-Gérard ; OHADA et droit des sociétés commerciales, 3e éd., Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2015.
14. TSHIBANGU KABAJI, Michel ; Le droit des affaires en République Démocratique du Congo, 1ère éd., Lubumbashi, Éditions Universitaires Africaines, 2009.

15. TSHIBANGU KABAJI, Michel ; *Pratique du droit des sociétés en RDC*, Lubumbashi, éd. EUA, 2010.

Centre de recherche d'interface université-société

COMITÉ DE RÉDACTION ET ADMINISTRATION

- Directeur-Editeur : Sylvain Shomba Kinyamba, Professeur Ordinaire
- Rédacteur en Chef : Gaston Mwene Batende, Professeur Emérite
- Rédacteur en Chef adjoint : Patrick Develtere, Professeur Ordinaire
- Secrétaire de rédaction : Michel Kandolo Edungu, Chef de Travaux
- Relation avec les partenaires : Jean Pierre Mpiana, Professeur Ordinaire
- Archivage et logistique : Ingrid Mulamba Feza, Professeure Associée

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Professeurs Baeke Viviane, Batamba Balembu Antoine ; Bongeli Yeikeo Ya Ato Emile ; Develtere Patrick ; Ekala Pierre ; Gretry Lucille ; Huib Huyse ; Inswan Bidum Pierre ; Kaminar Théo-Macaire ; Kapalayi Mutanga Roger-Vincent ; Labana Lasay'abar Jean Berck Mans ; Malemba N'sakila Gilbert ; Matabisi Nico ; Mbalanda Willy ; Mbela Hiza Login ; Mbuyi Musongela François ; Mokonda Bonza Floratin ; Mukoka Nsenda François ; Mulamba Feza Ingrid ; Muluma Munanga Albert ; Musa Alokpo Dieudonné ; Musao Kalombo Célestin ; Mutunda Mwembo Pierre ; Mpiana Tshitenge Jean Pierre ; Mwabila Malela Clément ; Mwene Batende Gaston ; Ndeke Zamba Casimir ; Ngoma Binda Elie ; Ngoy Bisongo Colby ; Nkuanzaka Inzanza Adélard ; Ongevela Van Jan, Osokonda Okenge Basile, Ponsar Paul, Reyhler Luc ; Sekimonyo Wa Magango Côme ; Shomba Kinyamba Sylvain ; Wingenga Jeannot ; Yandju Marie-Claire ; Yere Afobe Innocent Zimango Gama Romain.

Immeuble CDS n°3, Trafic, Route de l'Ouest,
Campus de l'Unikin, Tél. : 0999903563 /
shombakin@yahoo.fr,
www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N° ISSN : 2790-3095 (impr.)
N° ISSN : 2790-3109 (ligne)

